

**La Ville de Bois-Guillaume (76230 – 14300 hab) recrute
des animateurs péri et extrascolaires**

Missions :

- Organiser ou adapter la séance d'animation selon le déroulement de la journée,
- Préparer l'espace d'animation et guider les participants tout au long de la séance,
- Repérer les difficultés ou problèmes d'un enfant, intervenir ou informer le directeur, les parents,
- Mener et animer le déroulement de l'activité et veiller au respect des consignes de jeux, des règles de vie sociale,
- Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme des activités aux parents.

Horaires prévisionnels :

- 7h30 -9h puis 12h-13h30 puis 16h30-18h30 en période scolaire
- 7h30-18h30 les mercredis
- 8h-18h30 en vacances scolaires
- Nombre d'heures proposé variable en fonction des nécessités de service.

Prérequis:

BAFA ou BAPAAT ou CAP Petite enfance

Lieu de travail :

Ville de Bois-Guillaume (7 accueils de loisirs périscolaires – 2 à 3 accueils de loisirs extrascolaire)

Lettre de motivation et CV à adresser à M. le Maire Hôtel de Ville 31 place de la Libération
76230 Bois-Guillaume ou par mail aux Ressources Humaines : rh@ville-bois-guillaume.fr